



Créer sa structure d'édition musicale

Acquérir des connaissances pratiques et opérationnelles pour gérer ses éditions en trois points : être capable de créer sa structure d'édition, maîtriser les obligations légales, du statut d'éditeur et mettre en œuvre une stratégie de développement de son catalogue.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser le cadre juridique et les obligations légales du statut d'éditeur
- Comprendre la gestion collective et les mécanismes de la Sacem
- Mettre en œuvre une stratégie de développement de son catalogue
- Estimer les ressources économiques indispensables à la production d'une œuvre musicale
- Comprendre les enjeux et responsabilités du producteur de films ou de l'éditeur
- Appréhender les futurs enjeux de l'édition musicale

INTERVENANT

Fédération EIFEL

La fédération EIFEIL a été créée en 2011 pour représenter et mettre en réseau les éditeurs de musique indépendants en France. Elle est un lien incontournable pour la professionnalisation, le développement et la pérennisation de nos métiers, du droit d'auteur et des emplois de ce secteur. Dans le cadre de son accompagnement elle propose des formations aux professionnels du secteur.

Isabel Dacheux

Éditrice indépendante, fondatrice et gérante de Scherzo production, fondatrice et présidente de la fédération EIFEIL, membre sociétaire de la Sacem et membre du Conseil d'administration du SNEP.

Alexandre Boisaubert

Fondateur de No Dancing Please, co-fondateur de la fédération EIFEIL, éditeur spécialisé dans la gestion de catalogue et des rapports avec la Sacem, subvention et financement, obligation et pratiques du métier d'éditeur.

02,03, 04 novembre et 24 novembre 2026

2,5 jours (18h)

Arsud, Bouc-Bel-Air (13320) et à distance (Zoom)



CONTENUS

Jour 1

Maîtriser le cadre juridique et les obligations légales du statut d'éditeur

- Définition et cadre juridique du droit d'auteur
- Droits moraux et patrimoniaux
- Durée et cession des droits
- Type de contrats (édition, coédition, sous-édition) et clauses essentielles et pièges à éviter.

Comprendre la gestion collective et les mécanismes de la Sacem

- La gestion collective
- La gestion individuelle
- Processus et négociation des droits de synchronisation.
- Processus d'adhésion à la SACEM et avantages et obligations des membres

- Les règles de répartition des droits : critères, méthodes et spécificités des différents droits (auteurs, compositeurs, éditeurs)

Jour 2

Mettre en œuvre une stratégie de développement de son catalogue

- Les logiciels des éditeurs
- Présentation des principaux logiciels, utilisation et avantages pour la gestion des œuvres
- La négociation
- Techniques et stratégies de négociation
- Le développement de carrière et diffusion des œuvres
- Stratégies de développement de carrière pour les auteurs et compositeurs
- Outils et plateformes de diffusion des œuvres



**Estimer les ressources économiques
indispensables à la production d'une œuvre
musicale**

- Exploitation phonographique de l'œuvre
- Processus d'exploitation phonographique
- Droits et rémunération des auteurs

Jour 3

- Comprendre les enjeux et responsabilités du producteur de films ou de l'éditeur

- Appréhender les futurs enjeux de l'édition musicale

Jour 4

- Bilan et actions mises en place
- En visioconférence rdv individuel de 1 heure pour un temps d'accompagnement personnalisé



PUBLIC

Tout personne œuvrant dans le secteur musical ou ayant un projet dans ce secteur.

EFFECTIFS

- 12 participants maximum

MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Être muni d'un ordinateur, casque, micro et connexion à internet pour les temps en distanciel
- Une assistance technique et pédagogique est assurée par l'équipe de la Fabrique de formation

POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable / et test de niveau écrit/oral sur rendez-vous
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes, acquis existants recueillis en amont de la formation
- Feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en 2025, mis à jour en 2026
- Formation animée en français.
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants
- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels
- Mises en situation (rédaction, jeux de rôle, utilisation des documents du stagiaire et de supports professionnels, conversation professionnelle)
- La documentation pédagogique de ce module rassemble : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e)(s), les outils présentés dans la formation,

CONTACT

Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation

Anne MARSETTI, responsable pédagogique :
a.marsetti@arsud-regionsud.com - 06 10 07 60 90

Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : l.tali@arsud-regionsud.com - 06 76 35 40 50

Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative :
mh.dostes@arsud-regionsud.com - 06 17 72 87 27

une bibliographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation

- 1 formateur pour 8 à 12 stagiaires
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel

ÉVALUATION

En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application

- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à froid

VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation
- Formation non diplômante

TARIFS ET INSCRIPTION

- 720 euros par participant (selon votre situation, les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter)
- Arsud n'est pas assujéti à la TVA pour son activité de formation
- Formation non éligible au CPF
- Inscriptions jusqu'à 15 jours avant le démarrage en fonction des places disponibles
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée

HORAIRES ET DURÉE

- J1 + J2 : classes en présentiel de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30
- J3 : classe en présentiel de 9h30 à 12h30
- J4 : 1h de rdv individuel en distanciel par stagiaire (à partir de 14h)
- Durée totale : 18h

ACCESSIBILITE

Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire éventuelle :

fabriqueformation@arsud-regionsud.com

Référent handicap : Linda TALI (l.tali@arsud-regionsud.com : 06 76 35 40 50)